

Gestion des risques – module 3

26 novembre 2021 (Lausanne, journée entière)

Public visé

- Toute personne soucieuse des risques liés à l'exercice de leur activité, en particulier les personnes qui ont des responsabilités vis-à-vis des clients internes ou externes
- Experts-comptables
- Entrepreneurs
- Responsables d'entreprise et cadres

Contenu

Se complète bien avec les séminaires 521 420, 521 421, 521 424 et 521 427

- Aperçu des principes du management du risque
- Étude de cas 1. Risques dans un projet d'infrastructure. Raphaël Defert
- Étude de cas 2. Risques dans la gestion de matières premières. Françoise Deshusses
- Étude de cas 3. Risques opérationnels dans un institut financier. Michel Eggimann
- Étude de cas 4. Risques dans l'industrie. José Lamas-Valverde
- Consolidation de la gestion des risques dans les organismes

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les principes de la gestion des risques
- Les phases du processus de management du risque
- Les dernières évolutions de la gestion du risque
- Un très bon aperçu des méthodes d'analyse du risque

Vous saurez

- Mettre en œuvre, par l'intermédiaire de cas pratiques, diverses méthodes d'analyse du risque
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à la protection des actifs

Date

26.11.2021 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Responsable du séminaire

Dr. José Lamas-Valverde, Directeur,
Formation en Gestion de Risques (Nyon),
ex-associé d'Euro Risk Limited (Zürich).
jose.lamas@gestiondesrisques.ch;
www.gestiondesrisques.ch

Conférenciers

Raphaël Defert, BG Ingénieurs Conseils SA;
Responsable du Pôle Risques

Françoise Deshusses, FDR Sàrl, Commodity Market Risk & Compliance; Directrice

Michel Eggimann, Banque Landolt et Cie,
Chief Risk Officer

José Lamas-Valverde, (voir ci-dessus)



José Lamas-Valverde



Raphaël Defert



Françoise Deshusses



Michel Eggimann

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.45	Enjeux de la gestion des risques. Exemples Principes du management du risque Méthodes d'analyse du risque	José Lamas-Valverde
09.45–10.30	Analyse de risques dans le cadre d'une nouvelle ligne ferroviaire. Mise en œuvre opérationnelle. Méthode: AMDEC. Retour d'expérience.	Raphaël Defert
10.30–11.00	Pause-café	
11.00–12.15	Analyse des risques en gestion de matières premières Étude de cas dans l'aviation commerciale Méthode: analyse de scénario	Françoise Deshusses
12.15–12.30	Questions-réponses	conférenciers
12.30–14.00	Repas de midi	
14.00–14.45	Analyse de risques en finance. Exemples: risques opérationnels, de crédit, de contrepartie, de liquidité Risques de processus. Méthode fonctionnelle	Michel Eggimann
14.45–15.30	Analyse de risque dans la conception d'un produit Méthode fonctionnelle: analyse de danger/fiabilité	José Lamas-Valverde
15.30–15.45	Questions-réponses	conférenciers
15.45–16.00	Pause-café	
16.00–16.45	Consolidation de la gestion des risques dans les organismes. Discussion	José Lamas-Valverde
16.45–17.00	Questions-réponses. Conclusion	conférenciers
17.00	Fin du séminaire	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.